

Les acteurs de la gestion de l'entreprise officinale

Les acteurs de la gestion de l'officine en tant qu'entreprise représentent des supports de son activité, quotidiens pour certains comme les experts-comptables, ponctuels pour d'autres comme les cabinets de transaction. Une multitude d'intervenants proposent de la formation, de l'information et des services qui sont devenus indispensables dans un monde de plus en plus complexe et évolutif. Pour la plupart, ils sont hautement spécialisés dans le secteur officinal.

© 2015 Elsevier Masson SAS. Tous droits réservés

Mots clés - caisse de retraite ; développement professionnel continu ; documentation pharmaceutique ; maître de stage ; ingénierie juridique ; partenaire de gestion ; société d'études

The players in the management of a community pharmacy. Those involved in the management of the community pharmacy as a business represent the props for its activity. Some, such as accountants, provide support on a daily basis while others, such as transaction agents, may provide one-off assistance. A multitude of players offer training, information and services which have become essential in an increasingly complex and changing world. For the most part, they are highly specialised in the community pharmacy sector.

© 2015 Elsevier Masson SAS. All rights reserved

Keywords - consulting firm; continuing professional development; intern supervisor; legal expertise; management partner; pension fund; pharmaceutical documentation

Sylvie JUVIN
Pharmacien

25 rue de la Paix,
94300 Vincennes,
France

Les acteurs de la gestion de l'entreprise officinale interviennent au quotidien ou à un moment précis de la vie de l'officine et du pharmacien. Ils jouent un rôle de support, mais n'impactent pas son résultat et son devenir aussi directement que les acteurs économiques qui, quant à eux, déterminent le volume d'activité [1]. Il s'agit de tout ce qui concerne la formation et l'information, mais aussi des sociétés d'études qui recueillent et traitent les informations, des partenaires de gestion, etc.

Tous les acteurs ainsi définis ont la caractéristique d'être spécialisés dans le champ de la santé et, pour certains, d'être même spécifiques à l'officine alors que dans tous les autres domaines économiques, les acteurs de la gestion de l'entreprise sont la plupart du temps multi-secteurs (figure 1).

La formation initiale et continue

Concernant la formation initiale, le rôle des facultés de pharmacie, au nombre de 24 sur le territoire, et des écoles de formation des préparateurs en pharmacie est primordial. Celui du Collège français des pharmaciens conseillers et maîtres de stage est également important (encadré 1). En effet, par l'intermédiaire des conseillers et maîtres de stage, les liens entre les professionnels en exercice en officine et les universités ont toujours été très forts. La spécialisation du métier de pharmacien s'effectue très tôt dans le cursus universitaire, même si les orientations, plus tardives, vers l'industrie, la biologie

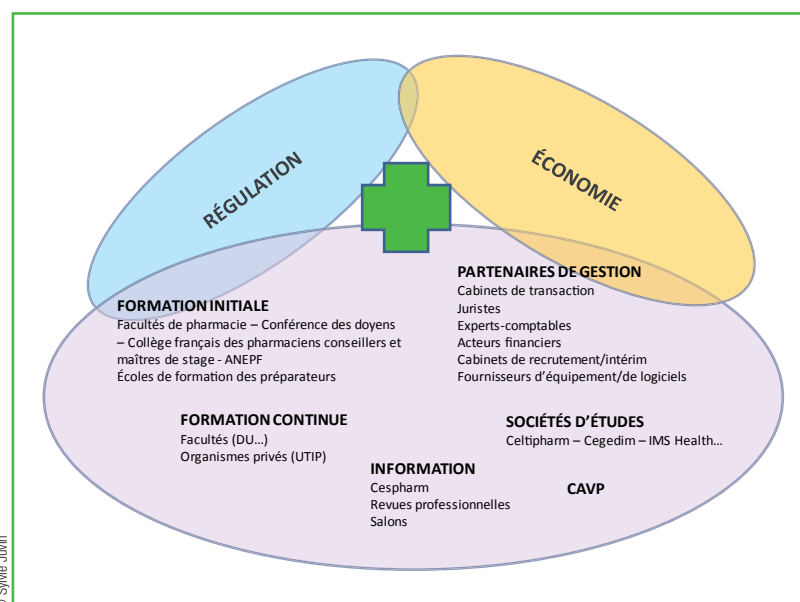


Figure 1. Acteurs de la gestion de l'entreprise.

ANEPF : Association nationale des étudiants en pharmacie de France ; CAVP : Caisse d'assurance vieillesse des pharmaciens ; Cespharm : Comité d'éducation sanitaire et sociale de la pharmacie française ; DU : diplôme universitaire ; UTIP : Union technique interpharmaceutique de formation continue.

ou d'autres filières sont nombreuses et les pharmaciens d'officine sont très impliqués dans la formation initiale des futurs pharmaciens.

Adresse e-mail :
sylvie.juvin@gmail.com
(S. Juvin).

Notes

¹ http://apprentissage.cma-idf.fr/fileadmin/user_upload/Apprentissage_en_chiffres_et_graphiques.pdf

² www.utip.fr

³ www.ordre.pharmacien.fr/Qui-sommes-nous/Journee-de-l-Ordre

⁴ www.ega2015.fr/fr/index.php

⁵ www.pharmagoraplus.com

⁶ www.rencontresdelofficine.org/edition-2015

⁷ www.cespharm.fr/fr/Prevention-sante

⁸ www.aidecreationofficine.fr

⁹ www.proscop.fr/PAGE_DomainesPharma.htm

¹⁰ www.pharmetudes.com

¹¹ www.jurispharma.com/cabinet-avocats-affaires

¹² www.legicite.com/avocat-notaire-huissier/296+Avocat-paris-havre,tronchet,societe,d,avocats.php

¹³ www.interfimo.fr

¹⁴ www.conseil-gestion-pharmacie.com/les-equipes-de-cgp

¹⁵ www.fiducial.fr/Publications/Cahier-FIDUCIAL-du-Pharmacien

¹⁶ www.kpmg.com/FR/fr/IssuesAndInsights/ArticlesPublications/Documents/Moyennes-Professionnelles-Pharmacies-2014.pdf

¹⁷ <http://blog-olivier-deletoille.fr>

¹⁸ www.celtipharm.com/Pages/Accueil.aspx

¹⁹ www.cegedim.fr/solutions/professionnels-de-sante/StatPersoPharm/Pages/default.aspx

²⁰ www.imshealth.com/portal/site/imshealth

²¹ www.cavp.fr

Encadré 1. Le Collège français des pharmaciens conseillers et maîtres de stage

Fondé en 1986, le Collège français des pharmaciens conseillers et maîtres de stage¹ est une fédération des associations régionales des maîtres de stage.

Le travail mené par le Collège a la particularité d'émaner d'une réflexion conjointe entre des pharmaciens d'officine et des universitaires. Les représentants de l'Association nationale des étudiants en pharmacie de France (ANEPF)² sont invités à participer aux débats. Le président de la Conférence des doyens des facultés de pharmacie de France et celui du conseil central A de l'Ordre national des pharmaciens en sont membres de droit.

Le Collège a pour objectifs :

- d'établir des relations entre les associations régionales de pharmaciens conseillers et maîtres de stage agréés auprès des facultés de pharmacie ;
- de représenter les associations de conseillers et maîtres de stage auprès des pouvoirs publics, de la Conférence des doyens des facultés de pharmacie, des organismes professionnels et, en priorité, l'Ordre des pharmaciens auquel est confiée la mission de veiller au bon déroulement des stages ;
- de défendre les intérêts de ses membres pour tout ce qui est relatif aux stages ;
- d'étudier toutes questions relatives aux stages professionnels ;
- de collaborer à la formation professionnelle des étudiants stagiaires en pharmacie et éventuellement de décerner des prix de stage ;
- de contribuer à la formation continue des pharmaciens conseillers et maîtres de stage.

¹ <http://cfpcms.fr>

² www.anepf.org

Depuis 2007, le pharmacien maître de stage agréé peut missionner son pharmacien adjoint pour la seule durée d'un stage et pour un étudiant donné. Sa mission concerne alors uniquement le champ des compétences pharmaceutiques. Le pharmacien adjoint, ainsi désigné "maître de stage adjoint", peut encadrer le travail du stagiaire, signer son rapport, donner son avis sur l'expérience de l'étudiant et participer à un jury d'évaluation du stage. Au-delà des stages obligatoires inclus dans le cursus de formation, de nombreuses officines emploient temporairement des étudiants, ce qui permet des échanges informels de connaissances.

En parallèle, les pharmacies contribuent depuis toujours à la formation des préparateurs en pharmacie en les accueillant dans le cadre de contrats d'apprentissage ou de professionnalisation, en alternance. Le pharmacien titulaire devient alors le tuteur de l'élève en formation ou désigne un autre responsable, pharmacien ou

préparateur diplômé depuis au moins deux ans. Le tuteur mis en place dans ce cadre réclame une implication forte des professionnels en exercice. Le savoir-faire des pharmaciens dans ce type de formation est reconnu. En santé, aucune autre profession ne s'est autant impliquée depuis aussi longtemps alors que dans d'autres secteurs, de nombreux métiers sont très concernés par l'apprentissage¹ : boulangerie-pâtisserie-confiserie, métiers du bâtiment, coiffure, etc. À l'heure où l'apprentissage connaît un regain d'intérêt pour lutter contre l'échec scolaire et le chômage des jeunes, le savoir-faire des pharmaciens mériterait une reconnaissance élargie.

♦ **Du côté de la formation continue**, les pharmaciens ont créé il y a longtemps leur propre organisme de formation : l'Union technique interpharmaceutique (UTIP)². Engagé depuis plus de 60 ans dans l'information des pharmaciens autour de problématiques de santé publique, cet organisme, qui contribue à l'amélioration des pratiques professionnelles, est devenu en quelques décennies le leader de la formation pharmaceutique continue en France. L'UTIP s'adapte en permanence aux besoins de la profession et propose des formations actualisées et centrées sur les attentes de l'officine face aux objectifs de santé publique.

Par ailleurs, plusieurs organismes privés spécialisés dans le secteur de la pharmacie proposent d'excellentes formations, éligibles, comme celles de l'UTIP, au développement professionnel continu (DPC) obligatoire. Les facultés proposent, quant à elles, nombre de diplômes universitaires (DU) très attractifs.

L'information professionnelle

♦ **L'information des pharmaciens officinaux est assurée au fil de l'eau par les revues professionnelles** : *Actualités pharmaceutiques*, *L'Entreprise officinale*, *Le Moniteur des pharmacies*, *Pharmacien de France*, *Pharmacien manager*, *Profession pharmacien*, *Le Quotidien du pharmacien*, *Revue pharma*, etc. Toutes ces éditions papier ont su saisir le tournant de l'internet et proposent de nombreux services en ligne.

♦ **Par ailleurs, différents congrès et colloques** sont organisés chaque année, notamment par les syndicats professionnels et les groupements de pharmaciens. Ils permettent aux participants de s'informer des actualités les plus récentes et d'échanger. L'Ordre joue également un rôle en la matière. Depuis plusieurs décennies, la Journée de l'Ordre propose des débats autour de sujets professionnels d'actualité. Ainsi, en novembre 2014³, les thèmes abordés étaient "Anthropologie, cultures et croyances : quelles influences sur le rapport aux médicaments ?" et "Indépendance professionnelle : pourquoi ? Comment ? Et demain ?". En janvier 2015 se sont tenus pour la première fois les États généraux du pharmacien adjoint d'officine⁴ à l'initiative de la section D de l'Ordre.

Download English Version:

<https://daneshyari.com/en/article/2475152>

Download Persian Version:

<https://daneshyari.com/article/2475152>

[Daneshyari.com](https://daneshyari.com)